

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 188

DE LYON

Mercredi 6 Juillet 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENVUÉS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 92, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stalla
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...

Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

L'X. MYSTÉRIEUX. — M. MASCURAUD ET M. CENDRE

FAITS DU JOUR

La commission d'enquête a procédé à la confrontation de M. Mascuraud avec M. Cendré. Celui-ci a reconnu M. Mascuraud comme étant l'X mystérieux. De violents incidents se sont produits.

Les déclarations du cuisinier Cendré à propos de M. Mascuraud font un bruit énorme dans le monde politique.

M. Cottignies a donné sa démission de procureur de la République de la Seine.

De vifs incidents se sont produits à la Chambre à propos d'une question de M. Lasies relative au cas du commandant Cuignot.

Une dépêche de Tanger annonce que la situation est critique au Maroc. L'insurrection est presque générale.

Les Japonais ont remporté plusieurs succès en Mandchourie. Les Russes se concentrent en arrière.

La « Bonne Dame » de Nohant

Donc vous n'échapperez point, lecteurs, à votre sort, et, puisque au dire de notre ami Léon Borge, il ne doit demeurer au monde un seul vivant portant plume, qui ne la fasse grincer en l'honneur de ce centenaire, nous causez-vous, si vous le voulez bien, de notre bas-bleu national.

Voici déjà huit jours qu'on ne parle plus d'autre chose, et vraiment, si cela dure une nouvelle semaine, la chronique aura gracieusement réimprimé par petits coups, dans le total de ses citations, l'œuvre entière du grand romancier, — c'est-à-dire au moins cent volumes. Ce serait un fier résultat et une heureuse initiative qui, d'ailleurs, pour peu qu'on l'étende ou qu'on la renouvelle, promettrait à beaucoup de proses en détresse un écoulement inespéré.

Mais, ce n'est point pour vous faire part de semblables constatations que l'on nous ouvre ces colonnes, — ces colonnes encore frémissantes de l'hymne à la « femme admirable », à l'amanite immortelle, qu'y chantait dimanche Léon Borge. — Dieu me pardonne, mon cher confrère, je crois qu'il y était question des vertus de Mme George Sand. Mises-ricorde, mais lesquelles ? Entendriez-vous par hasard ses vertus domestiques ? — Hum ! — Je tiens pour mon compte que si l'on veut louer la « bonne dame », il vaut mieux négliger ce côté-ci de son personnage...

George Sand ne reçut point jeune, comme on l'a dit à tort, l'obscur révélation de son génie littéraire. Elle fut jusqu'à vingt-sept ans, dans l'ignorance de ce génie, une existence paisible en province, et si quelque démon l'y visitait parfois, ce fut bien simplement, au moins dans les dernières années, ce démon vulgaire qu'on appelle le mauvais génie des ménages. Au printemps de 1831, en pleine effervescence romantique, elle tomba, ses deux enfants à la main dans Paris. La vocation n'était encore pour rien dans ce voyage, mais seulement une grande lassitude qu'elle éprouvait de la vie conjugale, ou il semblerait bien, ma foi, que M. Dudevant son mari, n'introduisit guère d'agrément.

Celle qui allait devenir l'auteur d'*Indiana* avait alors tellement peu conscience de ses forces qu'elle songeait fort prosaïquement à poindre de la porcelaine. La porcelaine se vendait mal ; elle peignit de petits étuis en bois de Spa, pour fumeurs, et si la défaveur qui désolait la porcelaine n'eût gagné le bois de Spa, nous ne connaîtrions pas le *Meunier d'Angibault*, mais en revanche, de quel chiffre de boîtes de cigares ne serions-nous pas ornés !

Un jour, elle sonna chez H. de Latouche qui achevait de se faire une belle réputation de critique et de déniché de talents, réputation commençante naguère en publiant Chénier inconnu, continuée en déviant Vigny et Balzac, et dont George Sand allait être la dernière bonne fortune. La jeune femme accourut à lui, présentée par une recommandation écrite du Berry, leur patrie commune, et dans ce premier entretien, il ne semble pas que de Latouche lut au fond des yeux noirs de la solliciteuse, rien autre que le désir

de trouver, ainsi qu'elle disait elle-même, « un gagne pain ». Comme il venait de fonder le *Figaro*, il l'attacha provisoirement, et sans l'engager plus à la rédaction de ce journal.

L'essai ne dura guère, mais il fut concluant. La journaliste improvisée, quoique pourvue d'un style agréable, ne put adapter son esprit aux exigences de sa nouvelle profession. Sa pensée, rebelle aux compressions, exigeait pour se développer tout un cortège de longues phrases qui s'accrochaient mal des limites étroites d'un article. « Il me faudrait clore, disait-elle, et je commence seulement de commencer ». Cette abondance, nous la retrouverons égale dans ses livres, à la moitié desquels nous pourrions adresser le reproche de « ne pas finir de finir ».

Toutefois l'expérience permit à de Latouche de démêler sous la gaucherie du novelliste ses fortes qualités de style et d'imagination, il lui conseilla le roman, qu'elle aborda, ainsi qu'elle faisait toutes choses, tranquillement. Un autre de ses compatriotes, Jules Sandeau, débutant lui-même dans les lettres, se l'associa ; ils firent en commun *Rose et Blanche*, et le publièrent dans le journal de de Latouche, sous le nom collectif de Jules Sand. Six mois après naissait *Indiana*, qui mettait elle-même au monde George Sand.

Maintenant, si l'on veut admettre avec nous que le mérite d'une œuvre littéraire se mesure à son influence sur les esprits qu'elle a pénétrés, que devons-nous penser de l'œuvre de George Sand ? Elle fut au point de vue moral, déplorable. Les premiers livres de celle qu'on devait appeler la « bonne dame de Nohant », plus tard, et qu'ailleurs on nommait Lélia, du titre d'un de ses romans — contemporains d'Antony et de cent autres apologues en faveur de l'adultère, ont engendré à travers plusieurs filiations cette littérature licencieuse, sans art souvent, et sans pensée, qui encombre les étagères des gares de chemins de fer. Nous ne songeons pas à créer de relation directe entre les immoralités attendrissantes de *Jacques* et les stupides histoires, brutallement obscènes que l'on nous présente aujourd'hui ; mais si les romanciers de 1832 à 1840, George Sand à leur tête, avaient usé moins savamment des « âmes ployées sous le joug du mari », des « cœurs qui se débattaient contre les arrêts de leur destinée », des « aspirations vers une meilleure existence », ou de mille autres fadeuses non moins pernicieuses, qui inquiétèrent les âmes de leur temps, peut-être cette littérature moderne ne fut-elle pas née et sûrement, en tout cas, n'eût-on point rencontré en France un public pour battre des mains aux dépravations d'une *Claudine* ou aux débauches d'un *Prince Jean*.

Proudhon qui, dans son cerveau d'anarchiste, abritait une pudeur et une intrinsèque de moines, sachant qu'une société dépourvue de contrainte morale est une société condamnée, entreprit un jour George Sand et la fusilaga sans pitié, avec sa rude franchise jacobine. J'ignore ce qu'en pensa la « bonne dame », mais la leçon du philosophe put bien n'être pas étrangère à sa subite orientation vers les idylles paysannes.

Au point de vue intellectuel elle semble avoir reçu plus d'influences de l'extérieur qu'elle-même n'y en exerça. Tour à tour, Musset et Chopin, Pierre Menais et Michel de Bourges, Pierre Leroux et Ledru-Rollin lui communiquèrent la forme de leur propre esprit, ou la nature de leurs rêves. Elle fut moins créatrice que brillant interprète de la pensée d'autrui. Le critique de Latouche, son premier maître, disait d'elle qu'elle était « un écho qui double la voix ». Elle resta cet écho amplificateur toute sa vie.

Cérébrale et voluptueuse, toute sa vie tient dans ces deux mots. Nous ne croyons pas qu'elle ait connu ces mouvements passionnés, ces entraînements irrésistibles du cœur, qu'on pardonne certaines fautes. Ses amours, parfois impudentes, qui la portaient sans transition d'un pair de bras dans une autre, ne furent que des amours de tête, des amours de bas-bleu, car il faut que la femme se retrouve ici, quelque part, fut-ce dans un de ses plus tristes rôles.

La fidélité, cette fleur suave du souvenir, lui resta toujours étrangère. Par dessus sa serene organisation de provinciale vigoureuse, flottait comme un parfum de bienveillance universelle, assez semblable à la bonhomie de

Béranger et qui lui tenait lieu de tendresse. Elle n'était point bonne, puisqu'elle n'était point véritablement attachée pour personne, mais « cordiale ». Bien qu'elle fit profession de garder une grande amitié à son initiateur de Latouche, elle avait pris pour chevalier-servant, deux années après *Indiana*, le fameux « critique ossu », Gustave Planche celui-là même dont l'inculture physique était si prodigieuse qu'elle inspirait dit-on des réflexions de ce genre-ci, aux honnêtes bourgeois de son quartier : « faut-il qu'il en ait, ce gaillard-là, tout de même, du linge sale, pour en porter comme ça tous les jours ». Or, Gustave Planche était l'ennemi juré de de Latouche contre lequel il venait justement de publier l'article intitulé : *De la Haine Littéraire*, qui fit en ce temps-là si grand bruit, et dont la belle carrière du protecteur de George Sand demeura à jamais brisée.

La tendresse qui fut absente de son cœur à pu descendre dans ses livres ; mais tendresse de commande, sentiment d'imagination, et qui sonne faux au frapper. Balzac jugeait ainsi George Sand : « C'est un ennemi faisant le sultan », et nous ne connaissons pas de plus juste comparaison.

Sans doute, ne peut-on lui reprocher aucune de ces rancunes basses, qui attristent l'histoire des plus grands écrivains ; cela tient à ce que son cœur capable de haine eût été capable d'amour, et qu'elle devait toujours ignorer ces deux sentiments. Michel de Bourges la rendit socialiste et républicaine, elle entra dans la Révolution de Quarante-Huit, ce qui ne l'empêcha point d'être douce à l'Empire. Il convient d'ajouter qu'obéissant à cette cordialité naturelle, dont nous parlions tout à l'heure, elle employa tout son crédit auprès du nouveau prince à suspendre ou à détourner les rigueurs de sa répression.

Réfractaire, elle le fut encore à cette dignité féminine qui s'exaspère si facilement et qui, dans certaines natures sensibles, une fois qu'on l'a irritée, ne s'apaise plus. En 1840, un pauvre poète famélique et fou, Lassailly, publia contre elle un article, d'ailleurs blâmable, puisqu'il la poursuivait jusque dans ses enfants. Il y avait dans cette page odieuse, dix fois plus de choses — et de ces choses qu'une femme pardonne difficilement — qu'il n'en fallait pour allumer chez toute autre une haine doublement terrible de femme et d'écrivain. Or, quelques jours après, Lassailly repentant, bourrelé du chagrin de sa faute, demanda son pardon et l'obtint, d'ailleurs sans grand peine. Il existe en la possession de M. Spoelberch de Lovenjoul, le savant bibliographe belge, deux lettres échangées entre eux à ce propos et qui seront vraisemblablement publiées quelque jour. De toute autre femme que Lélia le geste eût semblé sublime, mais sa mansuétude sans mérite, puisqu'elle ne lui coûtait rien, n'était là que de l'indifférence.

En résumé, notre opinion est qu'il y avait de tout en elle, mais d'aucune chose à ce degré de puissance qui imprime des traces éternelles. Ni homme ni femme, complètement ; ni bonne, ni entièrement mauvaise, ni tout à fait géniale puisque le génie est créateur et qu'elle interpréta seulement ou traduisit, elle vécut en dehors des règles du monde, prisonnière du mensonge où la promenait sa destinée, et l'insincérité ineffaçable de son œuvre, n'est en définitive qu'une revanche de la nature mystifiée.

Voilà, certes, des conclusions qui risquent de détonner dans l'enthousiasme général. Elles déplaissent peut-être à beaucoup — toutefois était-il bon que quelques-uns les entendissent.

Que si même, cette critique paraissait injuste à ceux-là, ils veulent alors se réjouir de ce qu'elle ramènerait vers son centre un équilibre déplacé par tant d'autres, trop élogieuses.

Henri LARDANCHET.

Notes Politiques

TRISTE MENTALITÉ

M. Mascuraud reçoit cent mille francs et les donne à n'importe quel sans reçu : on trouve cela naturel.

Le colonel Rollin emploie vingt-cinq mille francs à l'achat de documents intéressants pour le pays ; quatre capitaines certifient que cette somme a bien été employée à l'usage indiqué ; on s'indigne contre l'irrégularité du procédé et on arrête les officiers.

Dans le premier cas, M. Mascuraud maintient des fonds publics par leur origine et leur destination. Les donateurs consacraient leur argent à la propagande élec-

torale ; on n'en retrouve aucune trace ; mais on décore ceux qui l'ont si mystérieusement employé.

Dans le second cas, il s'agit de fonds essentiellement secrets dont on ne doit compte à personne. Cependant, les papiers d'Austerlitz sont dans les archives, attestant qu'ils ont bien été livrés et payés. On les a sous la main ces précieux papiers... mais on emprisonne ceux qui les ont régulièrement acquis !...

Voilà la mentalité de nos dreyfusards. Il semble que le bon sens ait totalement disparu de certaines cervelles autrefois bien équilibrées. Le fait d'avoir voulu, quand même et à tout prix, innocenter un coupable, a amené un profond bouleversement dans les esprits. C'est là l'erreur initiale cause de tant de troubles et de malheurs.

Le dreyfusisme s'est abattu sur la France comme un orage, faisant tourbillonner les idées, tournant les individus, projetant les uns à droite, les autres à gauche, soufflant la colère et soulevant les plus viles passions. — René RAPPEL.

INFORMATIONS

Paris, 5 juillet.

LE VOYAGE DU BEY A PARIS. — M. Pichon a passé la matinée, hier, au ministère des affaires étrangères, où il a arrêté, avec M. Molliard, directeur du protocole, quelques détails pour la réception de Mohamed à Paris. La direction du service de surveillance autour de la personne du Bey a été confiée à M. Paul, qui ira à Marseille l'attendre. M. Langlet a été chargé par la présidence d'assurer les services de voitures qui seront mis à la disposition du souverain pendant son séjour à Paris.

LES AFFAIRES SONT PROSPÈRES. — M. Pelletan, qui s'y connaît autant qu'en marine, s'affirme à l'égard de M. Laroche, ministre de la marine, la vérité est tout autre, comme on va en juger, en comparant notre commerce général avec celui de nos rivaux :

Angleterre : 21.040.763.325 francs dont 9 milliards l'exportation et environ 13 milliards à l'importation.
Etats-Unis : 14.424.723.540 francs dont 6 milliards 504.176.000 francs à l'exportation et 7 milliards 819.547.540 francs à l'importation.
Allemagne : 13.287.500.000 francs dont 7 milliards 255.510.000 francs à l'exportation et 6 milliards 282.990.000 francs à l'importation.
France : 8.656.301.000 francs dont 4 milliards 255.019.000 francs à l'exportation et 4 milliards 399.600.000 francs à l'importation.

Voici le résultat de la politique du Bloc.

PELLETAN ET LA FRANCO-MAÇONNERIE. — L'ordre du Pelican est en émoi et les frères s'agitent. On retient leurs temples de longs gémissements. La loge de Toulon vient d'adresser au grand maître une protestation contre les décisions de leur collègue maçonnique Pelletan qui a placé ce port de guerre dans une situation lamentable, par suite de la suppression des travaux de la marine et de l'arrêt dans les constructions navales.

Lorsque nous démontrons que le ministre de la marine ruine le pays et désorganise la défense nationale, les congressistes — non satisfaits — de la conférence de Trianon ont à l'exportation. — Que va-t-on dire aujourd'hui au camp de l'Équerre, alors que ce sont les adeptes de l'Acacia qui dénoncent eux-mêmes les agissements de leur frère Pelletan ?

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 5 juillet.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

Démission de M. Cottignies. — La garde des sceaux a donné lecture au conseil d'une lettre de M. Cottignies, par laquelle ce dernier donne sa démission de procureur de la République près le tribunal de la Seine.

Cette démission a été acceptée.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a entretenu le conseil des affaires extérieures en cours, et notamment de la question du French-Shore.

L'Affaire Dreyfus

Paris, 5 juillet.

Le *Petit Parisien* annonce que M. Bayle, substitut de M. Cassel, rapporteur du deuxième conseil de guerre, a signé hier une ordonnance chargeant M. Halphen, expert en écritures, de déterminer officiellement le nom découvert sous le grattage de l'agenda de l'officier Daurich.

Suivant l'*Echo de Paris*, c'est M. Gauthier de Clagny qui questionnera le ministre de la guerre à la séance d'aujourd'hui au sujet du commandant Cuignot.

PAR CI PAR LA

La scène se passe dans les couloirs intérieurs de la Chambre. Une dizaine de députés dont M. Sarrien, et un ministre, M. Rouvier, causent. S'approche M. Astier.

— Tiens, voilà un dissident ! dit en riant M. Rouvier, au nouveau venu.

— Un dissident ? répond M. Astier. Être dissident, c'est sans doute, avoir le courage de son opinion. Et si tous ceux qui pensent comme moi la manifestent hautement, nous serions cent cinquante.

— Cent cinquante ? Vous seriez deux cents, reprend M. Rouvier.

— Sans compter les ministres.

— Les ministres ? Oh ! ceux-là votent au Sénat.

Le jour où cela a la grève des capitaines à Marseille, M. Thierry se rendit auprès de M. Camille Pelletan et lui dit :

— Je désire vous interrompre. Vous êtes combattif : vous accepterez ce rendez-vous.

— Mais parfaitement, répondit M. Pelletan.

Une heure après, il faisait savoir à M. Thierry que le président du conseil ne voulait pas entendre parler de l'interpel-

lation. Un éminent homme d'Etat s'éciait un jour :

— Je suis le chef d'une armée qui ne veut pas se battre.

Les ministres de M. Combes sont, au contraire, les soldats d'un général qui ne veut pas se battre.

La Guerre Russo-Japonaise

LA MARCHÉ DES JAPONAIS

Tché-Fou, 4 juillet.

Le bruit court que les Japonais ont occupé Kai-Ping sans opposition, et qu'ils marchent sur Ta-Tchi-Tsao.

Quartier général du général Kuroki, 30 juin.

La passe de Notien-Lin a été occupée ce matin sans combat. Les Russes se sont retirés précipitamment sur Liao-Yang en laissant d'importants ouvrages qu'ils avaient élevés au sud de Lin-Chang-Touan, sans tirer un coup de fusil. Les indices abondent que les forces russes disponibles en Mandchourie sont moins nombreuses qu'on le croit généralement.

LES FORCES RUSSSES

Londres, 5 juillet.

Le correspondant du *Morning Post* en Mandchourie télégraphie de Saint-Petersbourg à la date du 4, qu'il est arrivé aujourd'hui de Moukden, après un voyage de 17 jours.

Le chemin de fer fonctionne magnifiquement dans la section du Transbaïkal ; il circule maintenant huit trains par jour en moyenne, c'est-à-dire de quoi transporter 2.000 fantassins, une batterie d'artillerie et 150 cavaliers avec équipements complets.

Quant le correspondant du *Morning Post* a quitté Moukden, le 17 mai, Kouroupatkine n'avait que 120.000 hommes de toutes armes à sa disposition, mais l'augmentation continue et rend tout à fait sûre sa position à Liao-Yang et à Hai-Tcheng.

La présence de l'amiral Alexeïeff continue à le gêner. C'est le vice-roi qui est responsable du désastre russe de Wafangou.

Voici comment les forces russes se répartissent en Mandchourie : 75.000 hommes sont à Kharbine ; 2.500 à Moukden ; 28.000 à Liao-Yang ; 35.000 à Hai-Tcheng et 40.000 à Ta-Chi-Tsao.

Le correspondant du *Petit Parisien* à Saint-Petersbourg a eu un entretien avec le prince Khilkoff, ministre des votes et communications, qui vient de rentrer de Liao-Yang. Khilkoff dit que la position de Kouroupatkine fut un moment critique ; le généralissime se montrait un peu nerveux, car il avait devant lui des forces trois fois supérieures, mais aujourd'hui l'équilibre est rétabli. Kouroupatkine possède certainement des forces égales à celles des Japonais.

Le ministre ajoute que d'ailleurs les transports s'effectuent maintenant dans de bonnes conditions et comme la saison des pluies va maintenant rendre impossible la continuation des opérations de guerre, les Russes en profiteront pour se fortifier et renforcer leurs effectifs, désormais, tout ira bien.

DÉPART DE SOUS-MARINS

Paris, 5 juillet.

Le correspondant du *Matin* à Péttersbourg confirme que 20 sous-marins sont à l'heure actuelle partis pour Vladivostok. Le fameux sous-marin américain *protector* qu'on prétendait vendu aux Japonais est arrivé depuis deux jours à Cronstadt. La nouvelle de la mort du général comte de Keller semble se confirmer.

LA SITUATION AU MAROC

Situation critique. — Gravité de l'insurrection.

Tanger, 5 juillet.

La crise du Maroc est arrivée à un tel degré de gravité que l'on craint un soulèvement général. Les fonctionnaires français reconnaissent que la situation n'a jamais été plus critique : chaque jour le danger augmente. On se bat tous les jours dans le voisinage de Tanger. Errassoul est à 2 heures de la ville, entraînant des hommes. Hier, il a attaqué trois villages et enlevé le bétail des habitants.

Le sultan a choisi ce moment critique pour réduire de moitié le soldo de ses troupes. Les soldats, mécontents, désertent et vont grossir l'effectif des bandes de pillards.

On mande de Tanger au *Times* :

Errassoul a passé ces jours derniers dans le voisinage immédiat de Tanger à Zinat, point situé à 1 heure de cheval de la ville. Les tribus montagnardes ont fait hier une incursion dans plusieurs villages voisins ; elles ont enlevé 30 têtes de bétail et une partie appartenait aux chériffs d'Ouzannan.

Il paraît qu'Errassoul n'est pour rien dans cette razzia.

On a reçu avis que le sultan avait réduit d'un tiers le soldo des troupes, mais Mahommel El-Forrès refuse avec raison de faire exécuter cet ordre concernant la soldo des troupes qui est, sans réduction, à peine suffisante.

RÉCLAMER PARTOUT LE "RAPPEL RÉPUBLICAIN"

L'Affaire des Chartreux

L'X... mystérieux — Est-ce Mascuraud ? Cendré reconnaît Mascuraud. — Confrontation émue. — Les incidents.

Paris, 5 juillet.

EST-CE M. MASCURAUD ?

Après M. Papillaud, M. Mascuraud, président du comité républicain du commerce et de l'industrie, est désigné comme étant l'X... mystérieux.

Est-ce vraiment M. Mascuraud qu'a désigné M. Cendré ?

Nous le saurons aujourd'hui, puisque la commission a décidé de convoquer M... Et nous saurons aussi, espérons-le, si M. Cendré a dit, fin de la fin, ce qu'il faut reconnaître que ses précédentes déclarations ne commandent pas une absolue confiance. On doit admettre qu'il sera possible à M... — quel qu'il soit — d'établir que M. Cendré se trompe.

Si l'on parvenait pas, toutefois, si l'on était démontré que M. Cendré a dit vrai, et si M... était M. Mascuraud, alors bien des choses se trouveraient expliquées, et notamment le silence gardé par M. Combes, à la demande de M. Millerand dans l'intérêt supérieur de la République.

Mais alors aussi la situation de M. Combes deviendrait particulièrement grave. Car s'il était établi que M. Mascuraud a demandé deux millions aux Chartreux ; personne ne s'arrêterait à cette idée qu'il ait pu le demander pour lui.

Le président du comité républicain du commerce et de l'industrie, le grand argentier des candidats ministériels, dont la caisse paraissait toute languissante pour recevoir et appliquer la proposition de M. Combes, les 400.000 francs de M. Chabert, cet homme-là n'aurait pu agir auprès des Chartreux qu'au nom et comme l'agent du gouvernement et dans un intérêt politique.

Il n'y aura, sur ce point, qu'une opinion, et c'est pourquoi — si vraiment M... est M. Mascuraud, et si M. Cendré ne trahit pas la vérité — le « Bloc » républicain, sorti des urnes grâce à l'argent du comité Mascuraud, ne pardonnera pas à M. Combes d'avoir provoqué, par une imprudence inexplicable, l'éclosion d'un scandale qui réajusterait sur le parti républicain tout entier.

Après tout, peut-être apprendrons-nous aujourd'hui que M... n'a rien de commun avec M. Mascuraud, ou que M. Cendré se rétracte une fois de plus.

UN ARTICLE DE M. PAPILLAUD

Nous avons publié hier les déclarations de M. Papillaud devant la commission d'enquête. M. Papillaud a exprimé avec vigueur son mécontentement.

Aujourd'hui, il publie un violent article contre la commission. En voici les passages saillants :

Tous se sont abrités derrière la « rumeur publique » qui me désignait comme étant l'X... corrupteur, et pas un d'eux n'a eu le courage de prendre pour son compte l'accusation portée contre moi.

Un individu qui n'a pas été élu député, et qui n'a pas place au Palais-Bourbon, qui se livre à la fraude et au vol, le sieur Colin, avait dit, vendredi, que tous les journalistes me désignaient. J'ai sommé cet individu de me citer le nom d'un seul journaliste. Colin est devenu muet.

Puis c'a été M. Krauss qui a tenté, lui aussi, de s'abriter derrière l'opinion publique. Malheureusement pour lui, mon excellent confrère Garapon, de l'*Écho de Paris*, venait quelques minutes plus tard le convaincre de mensonge.

C'est M. Mulac d'abord et M. Antime Méraud ensuite, qui venaient confesser que, s'ils étaient occupés de moi, c'était à la suite des lettres anonymes qu'ils avaient reçues ! Et tout cela, les questions et les réponses se faisaient au milieu du tumulte et des cris. Un épileptique, du nom de Poulin, vomissait des menaces à mon adresse, tandis qu'un nommé de Benoist, vicieux laquais, m'a en calomnie répété, tout en bavant, que je devais respecter la commission. C'était grotesque et cela a duré plus d'une heure.

Nous comprenons très bien la légitime colère de l'innocent qu'on accuse et nous manifesterions à l'esprit de solidarité qui doit exister entre confrères, si nous ne l'approuvions pas. Nous nous contentons de faire observer, une fois de plus, que si le nom de M. Papillaud a été prononcé, c'est par M. Krauss. C'est M. Krauss qui a lancé ce pétard pour le renfermer. C'est lui qui doit en porter toute la responsabilité.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La séance est ouverte à 1 heure, sous la présidence de M. Flaudin.

M. le Président. — Il semblait résulter du compte rendu analytique que le président a proposé de voter une motion de regret en ce qui concerne l'attitude du journal le *Matin*. La vérité est qu'il a simplement mis aux voix une motion appuyée par un grand nombre de nos collègues appartenant à des opinions contraires, et n'a nullement pris une initiative qu'il n'aurait pu prendre sans sortir de son rôle, de ses attributions et des devoirs d'impartialité dont il entend ne point se départir.

J'ai tenu à dire cette rectification non certes pour éviter les attaques de la presse qui me laisseraient absolument indifférent, mais afin que l'histoire morale indispensable à la présidence de vos débats ne soit pas altérée.

Le président communique une lettre de M. Théobald Gauthier, rédacteur du *Journal de Roubaix*, demandant que lecture soit donnée à la commission d'une lettre écrite par lui à M. Chénavaud, député de l'Isère, au sujet de la question posée par M. Antime Méraud à M. Mazet. Lecture est donnée de cette lettre.

Le président communique une lettre de M. Paul Lanoir, qui demande à déposer devant la commission d'enquête, au sujet des agissements des congrégations, la commission estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande.

Le docteur Achard télégraphie qu'il a

présentera demain mercredi devant la commission.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la conclusion du rapport au sujet de laquelle il a été décidé qu'il ne serait point communiqué de procès-verbal à la presse.

La commission d'enquête entendra M. Mascaraud à 4 heures.

M. MASCARAUD

M. Mascaraud s'est présenté à 3 h. 40 au Palais-Bourbon ; il a été aussitôt introduit devant la commission, il a juré n'avoir jamais mis les pieds dans l'Isère, n'avoir jamais vu le témoin Cendré, et ne connaître de l'affaire des Charteux que ce que les journaux ont raconté ces jours derniers.

Le témoin Cendré a été alors appelé. Un membre de l'opposition qui a assisté à la confrontation entre ce témoin et M. Mascaraud vient d'affirmer dans les couloirs que M. Cendré a reconnu M. Mascaraud comme étant le personnage qui est venu à Fourvoirie.

M. Mascaraud a opposé à cette asserption de véhémentes protestations. La commission n'a encore fait aucune communication sur cette partie de la séance.

LA CONFRONTATION. — M. CENDRÉ RECONNAÎT M. MASCARAUD

Paris, 5 juillet.

A quatre heures a lieu la confrontation entre MM. Mascaraud et Cendré.

On avait placé M. Mascaraud au centre de la salle de la commission. Sans hésitation, M. Cendré a désigné : « Le voilà. C'est lui que j'ai introduit auprès du prieur des Chartreux ! »

M. Mascaraud a protesté avec indignation, en traitant Cendré de menteur payé et en ajoutant qu'il n'avait jamais mis les pieds dans l'Isère.

M. Mascaraud a demandé à la commission d'envoyer une délégation auprès de M. Michel, afin qu'il soit confronté avec lui.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LA CONFRONTATION

Paris, 5 juillet.

Voici maintenant le compte rendu détaillé de cette étonnante confrontation :

M. le président communique une dépêche de M. Léon Fleyss, avocat, qui demande à être confronté avec M. Cendré.

M. Mascaraud est introduit.

M. le Président — Vous connaissez les incidents de la séance d'hier. Il n'a pas dépendu de nous que votre nom ne soit pas connu du public.

M. Mascaraud, après avoir prêté serment, a toujours parlé franchement. Je donne ma parole d'honneur que jamais je n'ai mis les pieds dans l'Isère. Je compte sur tous les membres de la commission pour me réhabiliter aujourd'hui.

M. Mascaraud prend place parmi les membres de la commission.

M. Cendré est introduit. Il prête serment sur le crucifix qu'il tire de sa poche.

M. le Président. — Examinez très attentivement toutes les personnes.

Tous les membres de la commission se lèvent. Au bout de quelques instants, M. Cendré désigne M. Mascaraud comme étant la personne qu'il a vue à Fourvoirie.

M. Mascaraud. — Répondre, oui ou non, si vous m'avez vu.

M. Cendré. — Oui, je vous ai vu.

M. Mascaraud. — J'affirme que je n'ai jamais vu monsieur. Ou dites-vous m'avoir vu ?

M. Cendré. — A Fourvoirie.

M. Mascaraud. — Je ne suis jamais allé dans l'Isère et je ne connais pas Fourvoirie. Que vous ai-je dit ?

M. Cendré. — Vous avez demandé à parler au Père général.

M. Mascaraud. — Je déclare que vous êtes un faux témoin. Je ne sais pas si vous avez été payé. (Murmures.)

M. le Président. — Je prie M. Mascaraud de garder son sang-froid.

M. Mascaraud. — A quelle date m'auriez-vous vu ?

M. Cendré. — Dans la première quinzaine de mars.

M. Mascaraud. — Par mes livres, il me sera facile de prouver l'emploi de mon temps. Je demande qu'on désigne un membre de la commission pour m'accompagner auprès du prieur des Chartreux. Je ne veux pas sortir d'ici sans avoir la lumière.

M. Mulae. — Qui était avec le Père Remy, quand M. Mascaraud s'est présenté ?

M. Cendré. — Le Père Remy était avec le Père général.

M. Derrière-Desgardes. — N'avez-vous pas dit que le Père général avait vu une autre fois le visiteur ?

M. Cendré. — Non, je ne connais que cette fois-là.

M. Rabier. — Vous avez parlé de grands cheveux ?

M. Cendré. — Ils m'ont semblé plus longs à cette époque.

M. Mascaraud. — J'ai toujours porté les cheveux courts.

M. Collard. — Vous appelez-vous Vallet ?

M. Cendré. — Oui, mon nom à l'état civil, est Vallet-Cendré.

M. le Président. — Quel nom porte votre livret militaire ?

M. Cendré. — Cendré-Vallet (Silvain-Joseph).

M. Berthoulat. — C'est bien quand M. Bichard a présenté la photographie que vous avez entendu prononcer pour la première fois le nom de M. Mascaraud ?

M. Cendré. — Oui.

M. Collard. — Des-vous marié ; avez-vous des enfants ?

M. Cendré. — Je suis marié, je n'ai pas d'enfants.

M. Mascaraud. — Je répète que je n'ai ja-

mais vu le témoin et que je n'ai jamais mis les pieds dans l'Isère.

M. Cendré se retire.

M. Mascaraud. — Je maintiens mes affirmations. Il est évident que c'est une campagne qu'on fait contre notre comité et je vous demande justice.

M. Trannoy. — M. Mascaraud a dit qu'il pourrait justifier de l'emploi de son temps à l'époque où il aurait été vu à Fourvoirie.

M. Mascaraud. — J'ai eu, les 14, 15 et 16 mars des cérémonies et des banquets, et, dans toute la quinzaine, j'ai eu des occupations.

M. Trannoy. — Vous pouvez donc établir votre alibi ?

M. Mascaraud. — Oui, par un carnet journalier, mon copie de lettres.

M. Trannoy. — Des-vous prêt à les communiquer à la commission ?

M. Mascaraud. — J'y suis tout disposé.

M. Rabier. — Pouvez-vous aller tout de suite chez vous ou envoyer quelqu'un ?

M. Mascaraud. — Je vais envoyer quelqu'un.

M. Ménard. — Après avoir refusé de parler, Cendré ne s'est décidé qu'après avoir été mis en présence du rédacteur du *Matin*. Comment expliquez-vous que ce journaliste du *Matin*, journal qui ne peut vous être hostile, ait été choisir votre photographie pour la montrer à Cendré ?

M. Mascaraud. — Le *Matin* m'a photographié en effet à propos d'une fête. Le journaliste a emporté cette photographie avec d'autres. Je ne sais à quel mobile il a obéi. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'ai jamais vu cet homme et je compte sur la commission pour me laver de ces imputations.

M. Berger. — Dans quels rapports êtes-vous avec le ministère ?

M. Mascaraud. — En très bons rapports.

M. Berger. — Soupeonnez-vous quels sont les auteurs de la conspiration que vous dites ourdir contre vous ?

M. Mascaraud. — Non, j'ai été très militant, au comité républicain de Commerce et de l'Industrie, mais j'ai toujours été un adversaire loyal.

M. Bonnevay. — Votre agenda est-il annuel ou porte-t-il plusieurs années ?

M. Mascaraud. — Sur plusieurs années. J'assiste presque tous les soirs à un banquet. Ma vie publique peut être connue de tous. Elle est consacrée toute entière à la défense des intérêts du commerce et de l'industrie et à la politique. Je n'ai jamais changé d'opinion et je n'ai pas de besoins d'argent.

M. Cestron. — Nous attachons plus d'importance à votre copie de lettres, et nous ne pourrions-elle pas donner des indications fausses ?

M. Mascaraud. — Non, j'ai été très militant, au comité républicain de Commerce et de l'Industrie, mais j'ai toujours été un adversaire loyal.

M. Bonnevay. — Votre agenda est-il annuel ou porte-t-il plusieurs années ?

M. Mascaraud. — Sur plusieurs années. J'assiste presque tous les soirs à un banquet. Ma vie publique peut être connue de tous. Elle est consacrée toute entière à la défense des intérêts du commerce et de l'industrie et à la politique. Je n'ai jamais changé d'opinion et je n'ai pas de besoins d'argent.

M. Cestron. — Nous attachons plus d'importance à votre copie de lettres, et nous ne pourrions-elle pas donner des indications fausses ?

M. Mascaraud. — Non, j'ai été très militant, au comité républicain de Commerce et de l'Industrie, mais j'ai toujours été un adversaire loyal.

M. Berthoulat. — Le docteur Achard pré-sente votre copie de lettres.

M. Mascaraud. — Non, j'ai été très militant, au comité républicain de Commerce et de l'Industrie, mais j'ai toujours été un adversaire loyal.

M. Cestron. — Nous attachons plus d'importance à votre copie de lettres, et nous ne pourrions-elle pas donner des indications fausses ?

M. Mascaraud. — Non, j'ai été très militant, au comité républicain de Commerce et de l'Industrie, mais j'ai toujours été un adversaire loyal.

M. Collard. — Des-vous marié ; avez-vous des enfants ?

M. Cendré. — Je suis marié, je n'ai pas d'enfants.

M. Mascaraud. — Je répète que je n'ai ja-

M. Mascaraud se retire, pour aller chercher son agenda.

La commission attend qu'il revienne.

A cinq heures, retour de M. Mascaraud, avec M. Balling, secrétaire administratif du comité Mascaraud.

M. Mascaraud. — Une interview de l'*Eclair* parue des 14, 15 et 16 mars comme étant les jours de la visite à Fourvoirie. Mon secrétaire m'a dit qu'il avait employé de mon temps pendant ces jours-là.

M. Balling. — M. Mascaraud part à Besançon le 14 mars et rentre le lendemain.

M. Derrière-Desgardes. — En 1903 ?

R. Non, en 1904.

M. le Président. — C'est l'agenda de 1903 qui intéresse la commission.

M. Balling se retire pour aller chercher l'agenda de 1903.

M. Mascaraud se retire également et la discussion sur les conclusions du rapport est reprise.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SEANCE DU MATIN

Paris, 5 juillet.

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Lockroy, vice-président.

LES ASSURANCES SUR LA VIE

On reprend le projet relatif aux assurances sur la vie. On s'est arrêté à l'article 8, sur lequel M. Bonnevay a un amendement ; mais, comme la commission lui a donné satisfaction, l'amendement n'est pas soutenu.

M. Bonnevay le reprend à son compte.

Après un échange d'observations entre MM. Trouillot, ministre du commerce ; Chastenet et Guieysse, l'amendement est repoussé et l'article 8 est adopté.

M. Aufray a de nouveau la parole sur l'article 9.

L'article 9 est relatif au versement initial d'un million, imposé à certaines Compagnies.

M. Chastenet prie la Chambre de s'en tenir au texte de la commission.

M. Aufray estime que cette réponse n'est pas suffisante.

M. Aufray. — Il est étonnant, s'écrie-t-il, que, lorsqu'on interroge la commission sur les points les plus intéressants, on n'en obtient que des réponses vagues. Un point

reste-t-il obscur, on en appelle au conseil d'Etat et au décret.

C'est le régime de l'arbitraire, le pouvoir exécutif substitué au pouvoir législatif, le « fait du prince » en un mot.

L'amendement de M. Aufray est repoussé à mains levées.

M. Congy, sur le cinquième paragraphe du même article 9, fait toutes ses réserves sur les tables de mortalité, le taux d'intérêt et les réserves mathématiques, tels que les a compris la commission.

La commission ne répond pas. Il est regrettable, constate M. Congy, qu'on discute de pareilles questions dans le vide. Heureusement, le Sénat est là pour une fois. Il montrera son utilité.

M. Bonnevay fait ses réserves sur la question des frais de gestion dont il est parlé à l'article 9 et prie la Chambre et la commission de respecter certains droits acquis dans les dispositions transitoires.

L'article 9 est adopté, sous le bénéfice de ces observations.

L'article 10 prévoit la création d'un comité consultatif des assurances sur la vie et énumère les membres qui en feront partie.

La séance est levée à midi moins un quart.

SEANCE DU SOIR

La séance est ouverte à 2 heures 15 sous la présidence de M. Brisson.

Un projet de résolution et proposition de loi concernant l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 75.000 francs applicable aux dépenses de la Chambre des Députés pour 1904 sont adoptés à l'unanimité de 531 votants.

Le projet relatif au canal de Canet est adopté. Le projet modifiant le régime douanier sur la grosse horlogerie est adopté par 400 voix.

LA LOI DE DEUX ANS

On reprend la loi militaire de deux ans. La commission donne satisfaction à l'amendement Breton en introduisant dans la loi un nouvel article sous le numéro 41 bis et aux termes duquel les réservistes ne pourront être appelés à faire des périodes d'exercices du 16 juillet au 20 août.

MM. Joseph Brissson et Lasies font remarquer que ces dates ne donnent pas satisfaction aux départements du midi et du sud-ouest où on fait des vendanges. Ils proposent la date du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre. MM. Bertheux et André combattent l'amendement mais il est adopté par 400 voix contre 173. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

La commission présente un nouveau texte sur l'article 35 en vue de donner satisfaction aux amendements Breton et Constans.

Il résulte des explications de M. Constans que les réservistes et les territoriaux ne seront pas justiciables des conseils de guerre en temps de paix. L'article est adopté.

On passe à l'article 73, relatif aux nominations militaires à des emplois civils. Le nouveau texte est adopté.

Sur l'article 84, M. Constans propose de supprimer le dernier paragraphe qui punit les personnes qui, par des manœuvres coupables, auraient empêché ou retardé le départ des jeunes soldats. Le paragraphe est adopté par 477 voix contre 60.

Le conseil général accepte un amendement de M. Bepmale portant que l'article 84 vise en aucun cas les délits de presse ou de parole.

L'article 88 est supprimé.

Le cas du commandant Guignot

VIF INCIDENT

M. Lasies monte à la tribune et donne lecture d'un article additionnel qu'il propose. (Bruit.)

La Chambre devient houleuse. Enfin le calme se rétablit. M. Lasies dit que lorsque les médecins militaires auront à prononcer sur une cause d'internement pour altération mentale, la famille ou un ami du militaire soumis à l'examen médical aura le droit d'assister à l'examen avec un médecin de son choix. L'internement ne pourra être prononcé que sur l'avis unanime des médecins consultants.

De l'extrême-gauche à l'extrême-droite on a compris que l'article additionnel vise le cas du commandant Guignot.

M. Lasies ne se laisse pas intimider par les interruptions et les manifestations de la gauche. Sa voix est chaude et nette.

M. Lasies. — Je défends la liberté d'un homme et je crois défendre celle de tous les honnêtes gens. Le temps presse car le ministre de la guerre est à la veille de consommer un assassinat politique. (Appl. à droite et au centre.)

M. Brisson invite en deux fois l'orateur à la modération.

M. Lasies. — Le ministre de la guerre a fait comparaitre devant le conseil médical le commandant Guignot. Or, lorsqu'on l'aura mis en réforme pour altération mentale, on dira que son témoignage devant la cassation est nul. (Mouvements divers.)

M. Lasies accuse le ministre d'avoir fait faire une campagne contre Guignot. Il lit un article de l'*Humanité* parlant de lettres incohérentes adressées par M. Guignot au ministre et ajoutant que le ministre a confié à des médecins spéciaux le soin d'examiner son état mental.

M. Lasies. — Vous le placez entre deux alternatives, ou l'asile des aliénés où le mont Valérien, mais vous manœuvrez pour vaincre. Il témoignera et répètera qu'un faux a été commis dans une affaire, mais il dira qu'il a

été commis par l'enlèvement du ministre. (Applaudissements à droite.)

M. Lasies maintient que le commandant Guignot est un honnête homme.

M. Lasies. — Ent-il écrit au ministre des lettres injurieuses, injurieuses, est-ce une raison pour le faire passer pour fou ?

L'orateur dit qu'il doit lire une lettre en date du 2 juillet (*Interjections*). Il rappelle que demain M. Guignot passe devant un second conseil médical, que le premier lui a été favorable. Il donne lecture de la lettre de M. Guignot. M. Guignot y dit que le ministre le menaçait de lui fermer la bouche s'il persistait à vouloir témoigner dans l'affaire Dreyfus, lui fit promettre une compensation s'il voulait se taire. (Exclamations à droite et à gauche.)

M. Guignot ajoute que le ministre a refusé de l'entendre pour se justifier.

M. Lasies. — Vous qu'un homme qui écrit aussi froidement n'est pas fou. (Très bien à droite et au centre.)

Cette lettre est adressée au président de la Chambre et à tous les députés.

En résumé, qu'il s'agit de la lettre, je pense qu'il faut adresser au président de la Chambre, il devait être le premier à la recevoir.

M. Lasies. — Je vais la déposer mais le pays la connaît. (Applaudissements à droite et au centre.)

RÉPONSE DU GÉNÉRAL ANDRÉ

Le général André s'élève contre l'accusation qu'on lui adresse.

Le général André. — On m'accuse d'avoir fait passer Guignot devant un conseil médical et comme l'avis lui était favorable de l'avoir fait passer devant un second conseil ; dans ces cas pareils on fait toujours passer une visite et une contre-visite. Je ne vous cacherais pas qu'avant reçu Guignot dans mon cabinet je ne fus pas satisfait de sa manière de raisonner. (Exclamations à droite.) Les problèmes sociaux ne se résolvent pas comme des problèmes géométriques. (Bruit.)

En résumé, qu'il s'agit de la lettre, je pense qu'il faut adresser au président de la Chambre, il devait être le premier à la recevoir.

M. Lasies. — Je vais la déposer mais le pays la connaît. (Applaudissements à droite et au centre.)

Le général André s'élève contre l'accusation qu'on lui adresse.

Le général André. — On m'accuse d'avoir fait passer Guignot devant un conseil médical et comme l'avis lui était favorable de l'avoir fait passer devant un second conseil ; dans ces cas pareils on fait toujours passer une visite et une contre-visite. Je ne vous cacherais pas qu'avant reçu Guignot dans mon cabinet je ne fus pas satisfait de sa manière de raisonner. (Exclamations à droite.) Les problèmes sociaux ne se résolvent pas comme des problèmes géométriques. (Bruit.)

En résumé, qu'il s'agit de la lettre, je pense qu'il faut adresser au président de la Chambre, il devait être le premier à la recevoir.

M. Lasies. — Je vais la déposer mais le pays la connaît. (Applaudissements à droite et au centre.)

Le ministre explique ensuite qu'il ne veut plus recevoir Guignot, et l'invite à cesser ses communications à la presse.

Le général André. — Que le général Gallifet lui ait fait offrir de l'argent, je n'en sais rien.

M. Krantz explique que Guignot ne recevait que les 2/5 de sa solde car il était en non activité.

Le ministre de la guerre affirme n'avoir jamais communiqué à la presse aucune des punitions qu'il inflige à des officiers ; il a enlevé tous les documents qui concernaient l'enquête sur le cas de Guignot, qui accusait le colonel Bourdeaux d'avoir voulu acheter son silence. La lettre du ministre du 16 mai, invitait le parquet militaire de soumettre Guignot à une visite et contre-visite médicale afin de savoir s'il était responsable de ses actes. (Protestations à droite, bruit.)

INTERVENTION DE M. GAUTHIER DE CLAGNY

M. Gauthier de Clagny dit qu'on voudrait annihiler le témoignage du commandant Guignot devant la Cour de cassation ; il donne lecture d'une lettre du commandant et demande au ministre ce qu'il y trouve qui puisse dénoter un déranglement cérébral.

M. Gauthier de Clagny. — Le commandant Guignot en appelle à la Chambre.

Cet homme, vous le voyez, le dernier à pouvoir être un traître, est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

Les Victimes

Londres, 5 juillet.

Trois bateaux anglais ont recueilli en tout 129 survivants du vapeur danois *Norge* qui avait à bord exactement 765 personnes, équipages et passagers.

Un enfant est mort depuis qu'il porte à 637 le nombre des victimes. Toutefois on a encore quelque espoir de voir arriver d'autres survivants, car le capitaine du *Norge* qui se trouve parmi les personnes sauvées déclare que sept embarcations ont pu s'éloigner sans accident du navire naufragé.

NOS NOUVEAUX TRAMWAYS

Le public qui a coutume de ne croire aux transformations que lorsqu'elles sont faites, a dû être fort surpris de voir des rails s'allonger sur le quai de l'Est, sur l'avenue Duquesne pour rejoindre, en face de la rue Tête d'Or, l'entrée du Parc, la ligne de la Nouvelle Compagnie Lyonnaise, Perrache-Parc.

En effet, l'aidée compagnie a réalisé un projet approuvé depuis longtemps. Il consistait de faire passer par cette nouvelle voie la ligne des Cordeliers à Vaulx-velin, avec bifurcation au passage à niveau du cours Vitton, tandis que la ligne Cordeliers-Cusset continuerait à suivre la rue Bugeaud.

Déjà, depuis le 1^{er} juillet, le tarif de ce tronçon a été réduit à 0.05 centimes, des Broteaux aux Cordeliers.

Demain, à l'occasion de l'ouverture du grand concours national de tir, la nouvelle ligne sera inaugurée; on en achève en hâte les travaux. Enfin la compagnie a fait hier soir avec succès les essais du nouveau matériel, conduisant les tireurs à l'entraînement du grand Stand.

Des trains spéciaux partiront, pendant toute la durée du concours, de Perrache et des Cordeliers pour le Stand.

Nous félicitons la compagnie de cette nouvelle installation.

Quand la compagnie O.-T.-L. aura conduit ses lignes du Parc au cimetière de la Guillotière par les boulevards extérieurs, du Parc à la Mouche, par la rue Garibaldi et la Guillotière, du Parc à la Vitrolerie par les quais du Rhône, la rive gauche sera admirablement desservie et n'aura certainement plus rien à réclamer comme moyens de transports.

FANFARE DE LA CITÉ RAMBAUD

Dimanche dernier, à un lieu la fête annuelle organisée par la Fanfare de la Cité Rambaud.

A sept heures du matin, une messe en musique a été célébrée en l'église Saint-Joseph, aux Broteaux, Durand officie, MM. Rittion, Drevet, Cros, Murel, Vaillant se sont fait entendre.

Puis sociétaires et amis se sont embarqués à la gare des Broteaux à destination de Thil, près Beynost, commune qui avait été choisie comme lieu de réunion et de distraction.

A midi, un banquet plein de gaieté et de bonne humeur réunit tout le monde à l'hôtel Desvignes, sous la présidence de M. Vaillant.

Après dessert, le sympathique président prononce une allocution très applaudie, et a un mot aimable pour tous, y compris bien entendu les dames qui sont venues en grand nombre.

Toute l'après-midi a été occupée par les jeux qui ont obtenu un brillant succès. Les concours de tir à la carabine ont été particulièrement appréciés. En voici les lauréats : 1^{er} prix, Esprit; 2^e prix, Fournier.

Il convient de féliciter chaudement les organisateurs de cette ravissante fête de famille et de ne pas oublier M. Favre qui dirigea avec grand brio l'exécution du remarquable chœur : « Vive la Liberté ! »

INCENDIE A LA VILLETTE

Une Usine en feu. — 50.000 Francs de dégâts

Rue de Nazareth. — Le sinistre. — L'alarme. Les bâtiments voisins en danger.

Aux numéros 2, 4 et 6 de la rue de Nazareth, étroite voie comprise entre le chemin Sainte-Anne de Baraban et le chemin de la Cité, se trouvent les bâtiments de l'usine de produits chimiques P. Gignoux et fils, qui s'étendent sur une longueur de plus de soixante mètres.

Deux corps de bâtiments situés au milieu de l'usine avaient été loués par MM. Gignoux et fils à MM. C. Carillon et J. Dumas, également fabricants de produits chimiques et dont l'usine principale est construite tout près de là, au numéro 10 de la même rue.

Les locaux loués à MM. Carillon et Dumas comprennent un vaste entrepôt d'huiles et de matières colorantes et une partie servant de chambre des machines.

C'est dans cette partie de l'immeuble qu'un violent incendie s'est déclaré hier soir, un peu après neuf heures, prenant rapidement de grandes proportions et menaçant les usines voisines.

C'est M. Carillon lui-même, dont les appartements sont voisins, qui aperçut le premier une épaisse fumée s'élevant du toit de la chambre des machines. Il donna aussitôt l'alarme et téléphona en hâte au dépôt central des pompiers.

Des dévoués citoyens pénétrèrent dans l'usine et organisèrent les premiers secours. Déjà la toiture flambait et les flammes s'élevaient à une grande hauteur attirant une foule nombreuse sur les lieux du sinistre.

LES SECOURS

Les pompiers de Villeurbanne, avertis par la lucarne qui rougissait le ciel, accoururent les premiers sur les lieux, amenant une pompe à bras, et attaquèrent le brasier qui fusaill rage; mais leurs efforts étaient impuissants devant l'intensité des flammes.

Bientôt l'entrepôt où se trouvaient de nombreux fûts de benzine brûlait également et l'incendie se propageait avec une effrayante rapidité, menaçant d'embraser tous les immeubles environnants.

Enfin, les pompiers du dépôt arrivèrent à leur tour, sous les ordres du capitaine Marchand, et de l'adjudant Tournier. Deux pompes à vapeur furent en un clin d'œil, mises en batterie, et des torrents d'eau furent déversés sur le brasier ainsi que sur les bâtiments voisins.

Grâce à l'énergie et à l'intelligence des secours, le foyer fut localisé rapidement et les flammes ne tardèrent pas à diminuer d'intensité.

Soudain, la toiture des bâtiments s'effondra avec un fracas épouvantable et les décombres contribuèrent à l'extinction de l'incendie.

A onze heures, tout danger avait disparu. Il ne reste de l'usine Carillon que murs vacillants et un amoncellement de débris fumants.

LES DÉGATS

On n'a pu encore les évaluer exactement, néanmoins on peut affirmer qu'ils s'élèvent à une cinquantaine de mille francs; 30.000 francs pour les immeubles et 20.000 francs pour les marchandises et l'outillage.

Les causes du sinistre ne sont pas encore connues; on croit cependant que le feu a dû être communiqué par la chaudière d'un tas de bois voisins.

Détail à noter : déjà à sept heures du soir, on s'était aperçu du feu, mais on croyait l'arrêt définitivement avant l'arrivée des pompiers.

M. Girard, commissaire de police de Villeurbanne, dirigeait le service d'ordre.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 5 juillet.

Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon.

Hier matin, à 7 heures, la température la plus basse observée en Europe était de 11° sur la Suède, et la plus élevée de 39° à Barcelone; en outre, le thermomètre n'était inférieur à 15° que sur les îles Britanniques, la Scandinavie et le Nord de la France.

Quant à la pression, elle diminue lentement sur l'Ouest du continent (M le temps semble devoir être chaud et orageux).

Aujourd'hui, à Lyon (d'arc), l'altimètre barométrique à 4 heures du soir : 763.7.

Ranbée depuis 24 heures : 0°/°.

Températures extrêmes de la journée, à l'ombre : minimum + 14°, maximum + 39°.

A l'air libre : minimum + 10°, maximum + 42°.

CHRONIQUE

Baccalauréat des-lettres. — Sont reçus :

2^e partie, classique philosophie : MM. Bontron, Briolat, Calin, Chavent, Fayolle de Mauss, Gandelin, de Labreloigne du Mazel, Legrand, Michalon, Pasteur, Rombeau, Vaillant de Guéllis, Varschewsky.

1^{re} partie, classique (Allemand) : MM. Blondel, Buisson, Carrabin, Chardonnet, Claret (a. b.), de Fraix de Figen, Gaignon, Lautard, Magnillat, Pavalier, Peloux.

Anglais : MM. Bonnetain, Boyer, Laferrère, Rolland, Tendret, Vallette.

4^e partie, Moderne : MM. Bernheim, Bonin, Chalumeau, Charbon, Cherpin, Chossion, Combe, Darbot, Maurial, Meygret, Olivesi, Rolland, Vernet.

A la Faculté de Médecine. — L'examen de validation de stage officiel, aura lieu aux Facultés, le vendredi 22 juillet, à onze heures du matin.

Les candidats devront se faire inscrire du 5 au 12 juillet.

Lundi dernier, devant un jury présidé par M. le professeur Courmont, M. Henri Molindrol a soutenu brillamment sa thèse pour le doctorat en médecine et a obtenu la mention très bien, avec l'éloge spécial de ses juges.

Hier matin se sont terminés trois concours pour trois places de chefs de clinique, qui ont donné les résultats suivants :

Ont été nommés : Chef de clinique chirurgicale, à la clinique du professeur Poncelet, à l'Hôtel-Dieu, M. le docteur Paul Plolet.

Chef de clinique chirurgicale, à la clinique du professeur Laboulay, à l'Hôtel-Dieu, M. le docteur Charles Gauthier.

Chef de clinique des maladies syphilitiques et cutanées, à la clinique du professeur Gaillon, à l'Antiquaille, M. le docteur Favre.

La Construction Lyonnaise. — Voici le sommaire du dernier numéro paru dans la Construction Lyonnaise, publication d'architecture et de travaux publics :

Texte. — Chronique mensuelle, Darymon. — Questions lyonnaises : l'amélioration du 2^e arrondissement, percées nouvelles dans le centre de la ville, Sinec. — Le verre armé dans la construction. — Servitude d'alignement (suite), E. Charrasse. — Avis et renseignements divers. — Mises en adjudication et résultats. — Demandes en autorisation de bâtir, etc.

Gravures. — Sculptures décoratives extérieures de la Chambre de commerce de Grenoble.

Société de tir au canon. — La série des séances pratiques a été close par le concours annuel qui a été le 3 juillet, favorisé par un temps splendide.

Voici le résultat des opérations : Pointage à la hausse. — Prix d'honneur, M. Dupuis Marius. — 1^{er} prix M. Dupuis Philibert, 2^e M. Masson, 3^e M. Blanc, 4^e M. Serrière, 5^e M. Satin, 6^e M. Burdet.

Manœuvre du 75 et pointage sur leurs. — 1^{er} et 2^e prix M. Godde et le personnel de la pièce (sociétaires des Anciens du 5^e d'Artillerie).

Concours des sous-officiers. — Commandement d'école à feu. — 1^{er} prix M. Tartarin, 2^e M. Petit, 3^e M. Chatain, 4^e prix ex-æquo MM. Trabuc et Rival.

Prix d'assiduité. — Ex-æquo MM. Baron et Burdet, brigadiers.

Réunion littéraire. — Notre confrère le *Moré Lyonnais* réunissait hier, en un charmant *five o'clock*, les principaux lauréats de son dernier concours littéraire. Parmi les personnes présentes, citons : Jean Bach Sisley, Mlle Cholel, Mlle Gladys Roy, notre confrère Joseph Manin, etc.

Jean Bach Sisley, avant de vider sa coupe de champagne, a porté un toast aux membres du jury et aux heureux lauréats. Quelques poètes ont lu ensuite leurs pièces primées.

Les courses de Charbonnières. — La Société des Courses de Charbonnières-Bains informe les sociétés sportives de tous genres, de mêmes que les sociétés chorales et musicales, qu'elle tient à leur disposition pour les fêtes qu'elles auraient à donner, le champ de courses de Sainte-Luce, d'un aspect si pittoresque et d'un accès si facile.

Prière de s'adresser à M. le docteur Girard, maire de Charbonnières.

Le grand débit est une garantie de la bonne qualité. — Ph^o du Serpent.

DEMANDEZ GENTIANE FRANÇAISE

Faits Divers

Retard de trains. — Le train de luxe facultatif n° 20, amenant la correspondance avec l'Espagne, a traversé, cette nuit, la gare de Perrache avec un retard de 2 heures 5' qui avait éprouvé à Cette, en attendant la correspondance du train 3.391, arrivé dans cette ville avec 2 heures 10 de retard, à la suite d'un léger accident.

Passage de troupes. — Un détachement de 50 sapeurs télégraphistes du 7^e génie, à Versaill, est arrivé à Perrache, ce matin, à 7 h 25, par l'express 42. Après un repas au buffet, le détachement est reparti par l'express 1.847, se rendant à Grenoble pour effectuer des grandes manœuvres dans les Alpes.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé hier aux arrestations suivantes : Augustin V... 36 ans, et Marie P..., 42 ans, débitants de boissons, pour excitation de mineurs à la débauche; Philibert Ch... 20 ans, pour vol de plaques de zinc, au chemin de la Mouche; Emile B..., 40 ans, recherché pour insoumission par l'autorité militaire; Alexandre D..., 38 ans, employé chez MM. X..., tréfileries, surpris dérobant de petits lingots d'argent.

Collisions. — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit hier matin, à dix heures, rue Victor-Hugo, à la hauteur du numéro 24.

Une voiture conduite par M. Milliat, loueur de voitures, rue de la Victoire, a été heurtée violemment par un tramway de la ligne Perrache-Broteaux.

Le véhicule fut culbuté et brisé, et M. Milliat fut projeté avec force sur la chaussée.

sement peu graves et lui firent donner des soins.

Suicide. — Les voisins de M. A..., ouvrier mécanicien, âgé de 57 ans, demeurant rue Duguesclin, inconnus de ne pas l'avoir aperçu durant toute la journée de M. veillard se sont décidés à enlever la porte de son appartement.

Is trouvèrent le malheureux pendu à une poutre de sa chambre. La mort remontait à plusieurs heures.

On attribue à la misère, cet acte de désespoir.

Aggression nocturne. — Six individus qui commettaient une agression nocturne, hier matin, à trois heures et demie, place Jussieu, sur un inconnu, ont été surpris en flagrant délit par les agents des brigades spéciales.

Trois de ces individus ont pu s'échapper; les trois autres nommés Félix B., 32 ans, Charles B., rue Paul Bert; Edmond B., 19 ans, apprenneur, rue de Bonnard, et Joanny Thomas, 48 ans, apprenneur, allée du Sacré-Cœur, ont pu être arrêtés après une résistance acharnée. Au cours de la bagarre qui en est résultée, le gardien Camus a reçu plusieurs coups de couteau.

Un moment, auparavant, les trois bandits avaient assailli M. Burel, âgé de 20 ans, rue Jean-Claude-Vivant, et s'étaient emparés de sa montre.

Ils ont été écroués par M. le commissaire de police de permanence.

Chute grave. — M. M..., comptable, demeurant rue Raulot, a dû se faire porter sur un tramway en marche à l'entrée du pont de la Guillotière, est tombé sur le sol et s'est fait de graves blessures à la tête.

Élevé par des passants, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu. — Son état paraît grave.

VILLEURBANNE. — Grave accident de travail. — Hier matin à 8 heures, le nommé M. L..., maître menuisier, a été tué, à la suite d'un coup de hache porté à la face d'une maison rue Neuve des Charpenettes.

Tout à coup, Borel perd l'équilibre et vint s'abattre comme une masse sur le sol.

Du sang coulait constamment abondamment, constata qu'il avait la colonne brisée. Avec beaucoup de ménagements, la victime a été transportée à son domicile, rue du Tonkin, 38.

Tentatives d'Assassinat et de Suicide

Villeurbanne, 5 juillet.

Ce matin, à 5 heures 1/2, le quartier de la gare était mis en émoi par les cris : « au secours ! » que poussait un petit garçon de 7 ans environ, lequel se sauvait en chemise, criant : « Mon papa veut tuer ma maman... »

Le drame se déroula chez M. Roux, horloger, rue de la Gare, 17. Le ménage Roux vivait depuis longtemps en mauvaise intelligence; souvent des scènes et des coups étaient échangés. La femme Roux, née Thérèse Gaudet, âgée de 35 ans, avait depuis quelques jours introduit une demande en divorce.

Depuis, les scènes étaient de plus en plus fréquentes et violentes. Le mari ne s'occupait plus de son travail, mais se livrait à la boisson, se livrait à des scènes de violence avec sa femme et son enfant sans la moindre pitié.

La femme, pour essayer d'y subvenir à ses besoins, avait, il y a quelques jours, pris un dépôt de bijoux et de cartes postales, ce qui lui permettait de vivre elle et son enfant misérablement.

Que s'est-il passé ce matin? Nul ne le sait exactement. Le seul témoin du drame est le pauvre petit garçon qui, par ses cris, attirait les voisins.

Bientôt, on vit la femme Roux affolée, sortir et se précipiter chez M. Bouchacourt, restaurateur, rue de la Gare, 24, laissant derrière elle, sur le trottoir, et les pavés de la chaussée une traînée de sang.

Elle avait été lardée de trois coups de couteau, l'un au dessus du sein gauche, l'autre à l'épaule gauche et le troisième à la nuque, la malheureuse s'est évanouie sur place.

Son état, à moins de complications n'inspire pas d'inquiétudes.

Son mari, qui s'est compli, Roux tourna son couteau contre lui-même, et se frappa de deux coups de couteau de chaque côté de la poitrine; il a également une blessure au-dessus de l'œil droit, qu'il a dû se faire en tombant. Son état est très grave.

M. Ambroggi, commissaire de police, accompagné de plusieurs agents, se rendit, accompagné de ses agents, sur le théâtre du drame où, après constatation, il se livra à une enquête. L'hôpital où ils reçurent les soins de MM. les docteurs Besançon et Haut.

Nous venons de voir les deux malheureux. L'état de la femme Roux est satisfaisant. Quant au mari, il se trouve dans un état d'effroi.

La femme Roux que nous avons interrogée nous a fait, d'une façon très précise et en pleine connaissance, le récit du drame que nous venons de raconter. Elle a déclaré que son état ne lui a pas permis de répondre à nos questions.

Courrier des Sports

COURSES A COMPIÈGNE

Première course. — 1. Forest, gagn. 47.50, pl. 7.50. — 2. Marphiss, gagn. 34.50; pl. 13. — 3. Lustrera, pl. 7.

Deuxième course. — 1. Capoulie, gagn. 67; pl. 13. — 2. Chaldec, pl. 8. — 3. Oufia, pl. 12.50.

Troisième course. — 1. Xenophon, gagn. 7; pl. 6. — 2. Sonate, pl. 7.50. — 3. Poupée.

Quatrième course. — 1. Ravellion, gagn. 43.50; pl. 21. — 2. Accorte, pl. 6.50. — 3. Couronne, pl. 8.

Cinquième course. — 1. San Matteo, gagn. 20; pl. 9.50. — 2. Vitellus II, pl. 8. — 3. Pantalier.

Sixième course. — 1. Champ de Mars, gagn. 17; pl. 10. — 2. Torquato Tasso, pl. 10.50. — 3. Grispette.

TOURNOI ATHLÉTIQUE

Le Football Club de Lyon, organise, pour le 17 juillet, une grande manifestation sportive qui complètera parmi les plus belles et les plus captivantes de l'année. Le tournoi comprendra différentes épreuves d'athlétisme et de courses à pied, dont nous donnerons prochainement le programme; mais, dorenavant, les organisateurs ont reçu les engagements de champions parisiens, bordelais, grenoblois, etc., qui viendront disputer à nos athlètes régionaux, les superbes prix attribués aux vainqueurs.

L'an dernier, cinq champions de France s'étaient alignés dans les diverses épreuves du programme et cette année, le F. C. L. est certain de dépasser ce chiffre.

JACQUELINE A LYON

Toujours en quête de numéros sensationnels, le *Journal* a décidé de consacrer à l'actualité d'offrir au public lyonnais le regal de venir applaudir son favori, le célèbre Jacques, champion de France et du monde. L'idole des foules luttira donc samedi, 9 courant, à 6 heures, sur le terrain de la gare, contre les sprinters lyonnais, Lagarde et Castaldi, qui monteront à l'endemain, pour défendre leur titre d'équipe invincible de Lyon.

D'autres courses très intéressantes encadreront ce match à émotion.

LE TOUR DE FRANCE DE L'AUTO

Organisation du contrôle de départ

Le 7 juillet, à 9 heures, au café de la Bourne, réunion générale des présidents et délégués des sociétés de la P.C.L.S.E. pour l'organisation du contrôle de départ du Tour de France de l'Auto, qui aura lieu samedi 9 juillet, à minuit, du café Riche, place de la République.

A cette occasion tous les cyclistes lyonnais sont invités à participer à un grand défilé aux lanternes vénitienes pour accompagner les coureurs du café Riche au quai des Brotteaux. Une lanterne précèdera le défilé.

U.V.F. — CYCLOPHILE DES TERREUX

Réunion extraordinaire ce soir, au siège, à 8 heures précises.

Questions urgentes sur l'organisation de la course du 31 juillet, prochain et sur le championnat de vitesse de la société.

Tous les sociétaires sont convoqués pour cette réunion.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 5 juillet.

Consolidés	90 1/4	Rio-Tinto	52 3/4
Extérieure	102 1/2	De Beers	19 1/2
Turc	55 1/2	Goldfields	6 1/2
Banque Ottom.	12 3/4	East Rand	7 1/2
Suez	105 1/2	Chartered	1 5/8

LE CAS DU COMMANANT GUIGNET

Paris, 5 juillet. — On mande de Limoges à la *Liberté* que le commandant Guignet, examiné hier par un médecin spécialiste que l'opinion désigne comme ayant la manie de diagnostiquer la paralyse générale chez tous les malades.

TERREBLE ORAGE DANS L'ARDECHE

Aubenas, 5 juillet. — Un véritable cyclone s'est abattu sur toute la région. Du côté de Vals le vent soufflant en tempête a déraciné de nombreux arbres et causé des dégâts importants dans toute la contrée d'Aubenas. A Vogué, l'orage s'est abattu en une véritable trombe de grêle qui a bouché les récoltes. Les vignes ont un aspect lamentable.

C'est un véritable désastre pour la région. Les grêlons d'une dimension énorme ont brisé beaucoup de vitres et à Aubenas plus de 150 lampes électriques. Les agriculteurs sont dans la désolation, les dégâts se chiffrent par des centaines de mille francs.

LA GRÈVE DE BREST

Brest, 5 juillet. — Deux mille ouvriers ont assisté ce soir à une réunion organisée par les grévistes des tramways. La grève des ouvriers piériers a été décidée. A l'issue de la réunion les ouvriers ont parcouru la ville en chantant et ont été dispersés par les soldats du 51^e d'infanterie coloniale.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC

Tanger, 5 juillet. — Il est certain maintenant que les Kabyles Anghera veulent saisir plusieurs européens désignés pour obtenir la mise en liberté de 4 des leurs actuellement en prison. Des précautions ont été prises, mais la situation est très tendue.

M. Regnaud, représentant des porteurs de titres de l'emprunt marocain, partira jeudi sur la *Moselle*, spécialement affectée pour inspecter les douanes des côtes du Maroc. El Menchil, ancien ministre de la guerre, est attendu demain à son retour de la Mecque et de Paris.

LES OUVRIERS ANGLAIS A PARIS

UNE NOUVELLE MANIFESTATION DE M. MASCURAUD

Paris, 5 juillet. — M. Trouillot a présidé à midi le banquet offert par le Comité républicain du commerce et de l'industrie aux délégués des cercles ouvriers anglais. M. Mascuraud, Louriès, Dubief, Beauquier, etc., y assistaient.

M. Mascuraud discourant a porté un toast à M. Trouillot et au gouvernement de défense républicaine. « Malgré toutes les attaques, a ajouté M. Mascuraud, le comité républicain ne revendique jamais en arrière. »

Son discours a été très applaudi. M. Trouillot, répondant à plusieurs autres discours, a constaté que l'entente cordiale a pénétré profondément les couches populaires de France et d'Angleterre.

LE RAID LYON-VICHY

Vichy, 5 juillet. — Les épreuves définitives, sauts d'obstacles, ont eu lieu aujourd'hui devant un jury civil et militaire. Voici les résultats :

Premier prix, *Orléans*, lieutenant Allut, 28^e dragons; 2^e, *Coup de Soleil*, capitaine Launay, 49^e dragons; 3^e, *Douchey*, lieutenant du 1^{er} régiment de dragons; 4^e, *Enlaur*, M. de la Saussaye; 5^e, *Isis*, lieutenant Xambou, 13^e dragons; 6^e, *Cafre*, lieutenant de Gailhard-Bancel, 2^e dragons; 7^e, *Hilda*, lieutenant de Lassence, 20^e dragons; 8^e, *Beaufort*, lieutenant Tricornot, 13^e hussards.

Le public était nombreux et élégant. On a reconnu dans l'assistance M. Maréjols, ministre des travaux publics.

L'Affaire des Chartreux

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

NOMINATION DU RAPPORTEUR

Paris, 5 juillet. — La commission d'enquête procède au scrutin pour la nomination de son rapporteur.

Au premier tour obtiennent : M. Léopold Fabre 45 voix, M. Colin 9, M. Beauregard 7, M. Desbiers-Desgouttes 2. M. Fabre a déclaré qu'il n'est pas candidat et prie les commissaires qui ont voté pour lui de reporter leurs suffrages sur M. Colin. M. Colin déclare qu'il n'est pas candidat.

La majorité absolue, 17 voix, n'ayant pas été obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé au second tour. Obtiennent : M. Colin 16 voix, M. Fabre 15, M. Beauregard 4.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est procédé à un troisième tour.

M. Colin réitère sa déclaration qu'il n'est pas candidat. Il ajoute que M. Fabre ayant obtenu au premier tour le plus grand nombre de voix il doit accepter le rapport.

Au troisième tour de scrutin M. Colin est élu par 19 voix contre 13 à M. Fabre et 4 bulletins blancs.

M. Colin ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est nommé rapporteur.

M. Baudouin. — Je propose à la commission de retenir l'affaire Lagrave et de renvoyer au ministre de la justice les autres dossiers.

M. Beauregard. — Je crois que M

